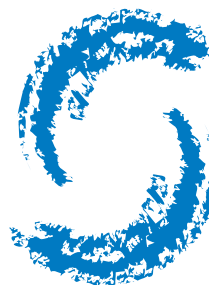


SEMAINE 2018 DE L'OCDE
29-31 MAI

PRINCIPAUX MESSAGES DES SYNDICATS



TUAC

BASED IN PARIS 2018

FOUNDED IN LONDON 1948

Déséquilibré, incomplet et dépassé : le multilatéralisme aujourd'hui

Au cours des dernières décennies, c'est bien la dimension économique du multilatéralisme qui domine le processus politique international – celle de la libéralisation des échanges, des investissements et de la finance – en reléguant les questions sociales et d'emploi au domaine de la politique intérieure. Le modèle de croissance qui en découle est :

- Déséquilibré par la prime accordée aux investisseurs privés dans les accords de commerce et d'investissement
- Incomplet pour tenir compte de la financiarisation et de l'arbitrage réglementaire
- Dépassé par le numérique et les « nouvelles frontières » de l'entreprise

Ce modèle de croissance a engendré toujours plus d'inégalités, une classe moyenne sous pression et, en retour, un rejet des populations. Il a contribué au déclin du pouvoir de négociation des salariés et l'accroissement concomitant du pouvoir et de l'influence des entreprises.

Une feuille de route pour une meilleure cohérence, une meilleure application, une meilleure responsabilisation

Il nous faut une réponse ambitieuse des pouvoirs publics pour renforcer et développer le multilatéralisme et pour le recentrer sur son objectif premier : la coopération entre des nations œuvrant en faveur d'une prospérité partagée et pour le bien public mondial. La Déclaration du TUAC enjoint la Réunion du Conseil Ministériel de l'OCDE 2018 à trouver un accord ambitieux pour une feuille de route en quatre axes :

1 Un agenda progressiste en matière de commerce et d'investissements pour une véritable cohérence avec les droits de l'Homme et les droits sociaux, les normes environnementales et d'intégrité tout en préservant le droit de réglementer et d'agir contre la concurrence déloyale

2 De nouvelles règles pour la transformation numérique de l'économie, et notamment un Plan d'action « BEPS II » sur la fiscalité, un accord international sur la protection des données et la transparence des algorithmes, des normes juridiques et éthiques sur l'intelligence artificielle et la coopération internationale pour faire face à la concentration des entreprises et garantir le maintien des droits des salariés dans l'économie de plateformes

3 La coordination effective des politiques économiques pour le plein emploi pour la qualité et la sécurité de l'emploi et le partage équitable des fruits du travail, à commencer par la version révisée de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi qui aspire à produire "de bons emplois pour tous"

4 Relever les normes pour des modèles économiques responsables et de long terme en renforçant les instruments sur la conduite responsable des entreprises et le devoir de vigilance et en réformant la gouvernance des entreprises pour mieux contrer le court-termisme des entreprises.

À PROPOS DU TUAC

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) regroupe 59 centrales syndicales représentant 66 millions de travailleurs dans les pays de l'OCDE. Par ailleurs, le TUAC a des membres associés au Brésil, en Indonésie, en Fédération de Russie et en Afrique du Sud. Plus de 500 représentants syndicaux participent chaque année aux réunions du TUAC et de l'OCDE.

Activités principales

- Informer sur les politiques de l'OCDE
- Faciliter le dialogue sur les politiques
- Relayer les positions syndicales
- Organiser des réunions et des groupes de travail

Le TUAC agit en faveur de politiques qui créent de la croissance durable et inclusive et des emplois de qualité dans le monde entier. Il couvre de près les politiques relatives à l'investissement, aux marchés financiers, à la gouvernance d'entreprise, à l'innovation, aux compétences, au développement et au changement climatique, ainsi qu'à la fiscalité. En coopération avec la Confédération syndicale internationale (CSI), le TUAC coordonne les contributions aux processus G20 et G7 via le L20. Pour répondre aux défis futurs, des politiques globales doivent être développées dans des structures participatives avec toutes les parties prenantes. Cela rend le dialogue social et la négociation collective plus importants que jamais.

À lire aussi sur www.tuac.org

- Évaluation du TUAC de la Stratégie révisée de l'OCDE pour l'emploi
- Évaluation du TUAC du rapport intérimaire de l'OCDE « Vers le numérique »
- Commentaires du TUAC sur la mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de vigilance
- Document du TUAC l'État de droit et les droits humains dans un contexte OCDE



TUAC.ORG

[@TUACOECD](https://twitter.com/TUACOECD)

WORKERSVOICE@OECD

TUACOECMDNEGUIDELINES.ORG



AFILIADOS Australie ACTU Autriche ÖGB Belgique CGSLBCSCFGTB Canada CLCCSNCSQ Chili CUT
Chile République Tchèque CMKOS Danemark AC FTF LO i Danmark Finlande AKAVA SAK STTK France
CFDT CFTC CFE-CGC Cgt-FO UNSA CGT Allemagne DGB Grèce GSEE Islande ASI BSRB Irlande
ICTU Israël HISTADRUT Italie CGIL CISL UIL Japon RENGO Corée FKTU KCTU Luxembourg CGT-
LGL CGB Mexique CTM Pays-Bas CNV FNV Nouvelle-Zélande NZCTU Norvège LO i Norge YS
UNIO Pologne NSZZ "Solidarnosc" Portugal UGT-P République Slovaque KOZ SR Espagne ELA-STV
UGT CC.OO USO Suède LO i Sverige SACO TCO Suisse Travail Suisse USS Turquie TURK-IS Royaume-
Uni TUC Etats-Unis AFL-CIO

MIEMBROS ASOCIADOS Brésil CUT Indonésie KSBSI Russie FNPR Afrique du Sud FEDUSA